

(https://www.facebook.com

/pages

/Destin(https://twitter.com

Retrouvez-nous sur : /61196/Destin61196?ref=stream)

Lundi 17 Novembre 2014

09h48

L'info des deux rives



Conseil général des Bouches-du-Rhône : Créa 13 récompense les jeunes entreprises innovantes du territoire

samedi 8 novembre 2014 (2014-11-08T18:10:43Z)

Organisés depuis 1992 par le Conseil général des Bouches-du-Rhône et depuis 2001 en partenariat avec le Groupe Airbus Helicopters, les Trophées Créa 13 permettent de soutenir et mettre en lumière 13 jeunes entreprises, PME/PMI, innovantes et créatrices d'emplois, ayant leur siège social dans le département. Entreprises qui doivent avoir été créées entre le 1er juillet 2009 et le 30 juin 2012. « *Il faut que notre prix ait une utilité et réponde aux besoins de croissance de l'entreprise* », est-il souligné par le CG13. Mettant ainsi en exergue que depuis sa création « *Créa13 a récompensé plus de 230 lauréats dont 85% sont encore en activités, générant ainsi plus de 2 000 emplois* ».



L'ensemble des lauréats récompensé pour cette édition 2014 de Créa13 entouré de Rémi lauze et Loïc Gachon (Photo Robert Poulain)

Ce vendredi 7 novembre, au sein de l'hémicycle de Hôtel du Département nombre de chefs d'entreprise du territoire avaient pris place et parmi eux les 13 lauréats. Et il était difficile de ne pas constater la richesse et la diversité du territoire en termes d'entreprises. Loïc Gachon, conseiller général, délégué à l'économie de souligner : « *Tous, vous avez fait le pari de croire dans vos projets innovants, le plus souvent collectif et généralement audacieux. Vous témoignez de la vitalité du territoire. Alors que tout n'est pas rose, en ce moment, on parle de normes tatillonnes, de procédures complexes, de formations pas toujours adaptées, de casse-tête que représente le transport, le logement, autant de freins au développement économique, de l'entreprise et de l'emploi.* » « *Nous avons des atouts immenses, poursuit-il, il faut le faire savoir plus, les valoriser* ». Mettant en exergue des infrastructures stratégiques, des compétences avérées et recherchées dans les filières de pointe comme l'aéronautique ou encore la santé, les technologies de l'information. Des projets essentiels qui sont mobilisateurs comme celui de Henri Fabre, le Campus numérique de l'Arbois, « *un potentiel d'innovation sur ce territoire, de créativité dans des secteurs de niche qui font aujourd'hui la différence notamment au niveau international* ». Estimant : « *C'est ensemble que nous devons travailler pour mettre en avant ces ressources et renforcer l'attractivité de notre territoire, faciliter l'information et la croissance de nos entreprises qui est l'un des leviers pour faciliter l'export. Nous avons tous à y gagner, vous entrepreneurs, car on se développe plus dans un environnement favorisant une saine émulation et nous élus, car nous savons bien que la création d'emploi et la richesse passent par la réussite d'entreprises créatrices de valeurs ajoutées.* » Et de revenir sur le contexte : « *Un paysage institutionnel en complète mutation et dont l'évolution est d'avantage source de questions, que de réponses. Il n'est donc pas toujours facile de s'organiser et encore moins d'anticiper. C'est vrai pour les entreprises et particulièrement aujourd'hui pour le Conseil général* ». Il précisera d'autant : « *Notre volonté et notre ambition demeurent intactes. Nous continuerons de travailler et d'activer nos outils qu'il s'agisse de Provence Promotion, de nos*



(<https://www.facebook.com>

/pages

/Destin(<https://twitter.com>

Retrouvez-nous sur : ([61196/Destin164?ref=stream](https://www.facebook.com/61196/Destin164?ref=stream))



Les 8 entreprises qui ont reçu la "Mention Spéciale" (Photo Robert Poulain)

- Alcrys (équipement industriel) - Meyreuil : François Gory
- Anyces (TIC) - technologie NFC (Communication sans fil) - Meyreuil : Nicolas Drabczuk.
- Imxpad (équipements industriels) - La Ciotat-Athélia : Pierre Delpiere
- **Mati industries et technologies (équipements industriels) - Saint-Andiol : Félix Julien**
- Nectar de code (TIC) - Barbetane : Pierre Gotab et Stanislas Oger
- So Buzz (TIC) - Marseille : Alexandre Derain, Mathieu Masy et Stéphane Boyer
- Steripure (service à l'industrie) - Rousset : Olivier Bourgois
- Winergia (service à l'industrie) - Marseille : Didier Vindimian

Les membres du jury Créa13 qui se sont réunis le 2 octobre 2014 pour étudier 19 candidatures retenues et déterminer les 13 lauréats de cette 23e édition :

- Rémi Lauze, Airbus helicopters
- Evelyne Marchetti, Aix-Marseille Université
- Bénédicte Grégoire, Banque de France
- Christophe Gate, BPI France
- Jean-Luc Herraiz, Chambre des métiers et de l'artisanat 13
- Matthieu Bérille, Direccte Paca
- Monique Lacombe, CEEI Provence
- Patricia Guiraudi, CRITT Chimie
- Peggy Capdeveille, Scop Paca
- Florent Boyer, Grand Luminy technopole
- Frédéric Bouissy, INPI Paca
- Alixe Bibole-Gardner, IRCE
- Christian Rey, Marseille Innovation
- François Coullomb, Provence Promotion
- Eric Sirven, Réseau Entreprendre Paca
- Stéphanie Cause, Union des industries et métiers métallurgique
- Jacques Bravais, Total développement
- Laurence Grignon et Laura Gosner, Cabinet Grignon

Patricia MAILLE-CAIRE

Un message, un commentaire ?